



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

CONSEIL GENERAL

Séance extraordinaire du jeudi 15 novembre 2012 à 20 h 00

à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance constitutive du 14 juin 2012
- 3 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le projet de rapprochement des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise (Paroisse politique + Enges)
- 4 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 3.39 millions de francs pour la construction d'une passerelle de mobilité douce sur l'autoroute A5, la réalisation des accès et l'achat des emprises nécessaires
- 5 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 1.42 million de francs pour l'exécution des travaux dans le cadre de la connexion des réseaux d'eau de boisson de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, ainsi que le bouclage et le renforcement dudit réseau en vue des futurs travaux de l'autoroute A5
- 6 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la vente du bien-fonds 658 du cadastre de Marin-Epagnier
- 7 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion du 30 novembre 2011 du groupe ELT, signée par le conseiller général Daniel Jolidon, invitant le Conseil communal à étudier l'impact sur notre contribution à la péréquation financière d'un transfert de taxes et autres charges sur le compte de l'impôt
- 8 Motion du 27 octobre 2012 des partis Libéral-Radical et Démocrate-Chrétien relative au projet de construction d'une centrale électrique à gaz combiné (Cornaux II)
- 9 Projet d'arrêté du 28 octobre 2012 du conseiller général Daniel Jolidon concernant un prêt de 200'000 francs au Groupement des associations et sociétés locales
- 10 Autres motions et propositions
- 11 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative à la taxe de base de 109 francs par an et par logement

- 12 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative à la démolition et à la construction au camping de La Tène
- 13 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative au chantier au chemin du Chenevier et à la rue des Essertons
- 14 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative aux économies d'énergie par la commune de La Tène
- 15 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative aux économies d'énergie par les industries, magasins, restaurants, etc.
- 16 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative à la création d'un fonds pour encourager les énergies renouvelables
- 17 Réponse du Conseil communal à la question du 12 mars 2012 du conseiller général Adriano Cramer (PSLT) relative à l'incitation à la production d'énergies renouvelables (solaires, thermiques, pompes à chaleur, éoliennes, biomasse, etc.)
- 18 Interpellations et autres questions
- 19 Lettres et pétitions
- 20 a) Communications du Conseil communal
b) Communications du bureau du Conseil général
- 21 Divers

La Tène, le 22 octobre 2012

CONSEIL GENERAL

Annexe(s) : documentation usuelle

Rappels :

Extrait art. 47¹ du Règlement général de commune : Empêchement

¹ Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).